

DIRECTION REGIONALE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
GAGNOA

BACCALAUREAT BLANC REGIONAL SESSION 2021

Coefficient : 4

Durée : 4H00

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE B

Cette épreuve comporte neuf (9) pages numérotés 1/9, 2/9, 3/9, 4/9, 5/9, 6/9, 7/9, 8/9, 9/9

Le candidat traitera l'un des deux sujets

SUJET N° 1 : La coopération sud- sud peut-elle favoriser le développement économique des pays africains ?

A l'aide des documents ci-dessous et de vos connaissances, répondez à cette question.

Document 1 : L'Inde veut doubler ses échanges avec l'Afrique.

Bientôt, les passagers du train Dakar-Thiès devraient voyager ...indien. Début avril, une équipe du ministère sénégalais des Transports a signé plusieurs contrats à New Delhi, avec des fournisseurs de rames et de pièces de rechange pour une somme avoisinant les 7,5 milliards de F CFA (15 millions de dollars). La facture est salée pour Petit train de banlieue SA - la société qui exploite la ligne, dont le capital est détenu par l'Etat, mais la compagnie a le temps de voir venir : une ligne de crédit à taux préférentiel a été mise à sa disposition par l'Exim Bank indienne. En cas de difficultés de remboursement, elle pourra même négocier directement avec son créancier : en février 2008, la banque d'import-export du sous-continent a choisi Dakar pour implanter son deuxième bureau africain (le premier ayant été en Afrique du Sud).

La modernisation de la ligne Dakar-Thiès n'est ni le premier ni le plus gros investissement indien au Sénégal. Loin de là. En mars 2008, Indian Farmers Fertiliser Coopérative Ltd (Iffco), numéro un de la production d'engrais dans son pays, est venu à la rescousse des Industries chimiques du Sénégal (ICS), plombées par une dette de 200 milliards de F CFA (440 millions de dollars). Damant le pion au français Roullier, sur les rangs pour la reprise, le groupe indien a apporté 100 millions de dollars au capital, devenant ainsi, avec 85% des parts, le premier actionnaire de ce qui fut le fleuron de l'industrie sénégalaise. L'arrivée d'Iffco s'ajoute à celle, en 2007, du conglomérat Tata, dont la filiale Tata Motors avait déjà fourni, deux ans plus tôt, 350 bus à la compagnie de transport urbain Dakar Dem Dikk.

70 MILLIARDS DE DOLLARS EN 2012

Faire de l'Afrique un partenaire économique est aujourd'hui un objectif politique officiel en Inde.

« Compte tenu des opportunités qui existent des deux côtés, le commerce entre l'Inde et l'Afrique pourrait facilement être porté à 70 milliards de dollars d'ici à cinq ans (contre 36 milliards en 2008, NDLR) », a lancé, le 23 mars, le ministre indien des Affaires étrangères. Pranab Mukerjee. « Le secteur privé indien n'a pas attendu que le gouvernement crée un partenariat stratégique avec l'Afrique pour s'y lancer », complète Akhsai Forfaria, avocat au cabinet Herbert Smith, grand connaisseur des dossiers africains.

C'est la marque de fabrique des investissements indiens Afrique : ils sont pour la plupart privés. Taurian Resources, coté à Bombay, qui explore notamment l'uranium du

Niger ; Tata Steel, qui a créé une filiale en Côte d'Ivoire pour exploiter le fer du mont Nimba, dans l'ouest du pays ; le constructeur automobile Mahindra, qui s'est lancé sur les marchés marocain et algérien... en sont autant d'exemples. Comme Arcelor-Mittal, qui a signé un protocole d'accord avec la Société nationale industrielle et minière, en Mauritanie, ou encore Infosys, qui vend des solutions informatiques aux banques du Nigeria. Dans tous les secteurs, mêmes ceux, stratégiques, des matières premières, des entrepreneurs pur jus se sont lancés sur le continent avec pour seule ambition de faire du business. Conséquence : « Les critères de décision sont plus durs, plus objectifs, dénués de considérations politiques », estime l'ivoirien Michel Brizoua-Bi, avocat associé au cabinet Bilé-Aka, Brizoua-Bi et associés, qui a été conseil de Tata Steel pour la signature du contrat, en décembre 2007, en vue de l'exploitation du fer du mont Nimba.

En clair, les investisseurs indiens privés exportent leur culture d'entreprise plus que leur culture politique, à la différence de leurs voisins chinois, dont les investissements sont toujours publics et donc négociés d'Etat à Etat. Au sein d'ICS, les représentants d'Iffco ne sont pas plus d'une dizaine - sur près de 2000 employés, mais ils occupent les postes stratégiques et dominant le conseil d'administration (10 sièges sur 12). « Les indiens nous apportent la culture anglo-saxonne, note Alassane Diallo, directeur général des ICS. Cela se traduit notamment par le rôle plus important que joue le conseil d'administration. »

SOURCE : Jeune Afrique N° 2520 - 2521 du 26 avril au 9 mai 2009

Auteur : MARIANNE MEUNIER.

Document 2 : Investissement : L'Afrique vibre au rythme du Brésil.

Premier producteur du fer et deuxième groupe minier mondial, le brésilien Vale poursuit son offensive en Afrique, où il est déjà très présent : Guinée, Gabon, Angola, Zambie et Afrique du Sud. Après avoir ouvert un bureau d'exploration en RD Congo en octobre dernier, le groupe a annoncé un investissement de 1,3 milliard de dollars (près de 950 millions d'euros) pour explorer l'un des plus vastes gisements de charbon au monde. Situé dans la région de Moatize, dans le nord-ouest du Mozambique, il se trouve près de Tete, ville la plus chaude du pays, arrosée par le fleuve Zambèze et coincée dans

une bande de terre entre le Zimbabwe et le Malawi. L'annonce de l'investissement, en gestation depuis octobre 2009, a fait de Tete une ville-champignon de 150 000 habitants vers laquelle afflue la main-d'œuvre étrangère et où s'implantent de petites entreprises en quête d'opportunités grâce à l'investissement brésilien. « Chaque fois que je viens ici, c'est de plus en plus difficile. C'est sans doute ce qu'a connu Johannesburg au moment du Gold Rush » observe Antonio Coutinho, directeur d'une banque sud-africaine contribuant au financement de cet investissement, qui doit transfigurer l'économie du Mozambique et mettre un terme à la dépendance du pays à l'aide internationale.

L'investissement de ce géant minier (fer, cuivre, manganèse, nickel...) illustre l'intérêt croissant du Brésil pour le continent et la détermination de ses entreprises à s'inviter dans la conquête des ressources africaines. Certes, les investissements brésiliens en Afrique ont modestement atteint 10 milliards de dollars depuis 2003. Et la présence commerciale chinoise ou indienne a déjà noué des liens plus étroits sur le terrain. Mais à l'exemple de Vale, les entreprises auriverde bénéficient du soutien inconditionnel de Luiz Inácio Lula da Silva. Le président brésilien s'est rendu en Afrique à huit reprises depuis 2003, deux fois plus que le chinois Hu Jintao. Des liens historiques, linguistiques et culturels ont contribué à faire du Brésil un modèle de développement, notamment pour les pays lusophones (Angola et Mozambique principalement) sur lesquels s'appuie Lula da Silva pour doper l'influence auriverde. « Les pays africains s'identifient à nous au regard de notre expérience dans la gestion de problèmes communs que nous sommes parvenus à surmonter, explique, un diplomate brésilien en poste à Maputo. Ils considèrent le Brésil comme un exemple à imiter. »

ECHANGES EN FORTE HAUSSE

Propulsé par la forte demande brésilienne, en matières premières, le commerce avec l'Afrique a connu une progression fulgurante au cours de la décennie. Les exportations africaines vers le Brésil ont explosé (18,5 milliards en 2008, contre 3 milliards de dollars en 2000) - le Nigéria et l'Algérie, mais aussi l'Angola, étant des sources d'approvisionnement névralgiques du pays en hydrocarbures. A l'inverse, les produits alimentaires brésiliens ont trouvé des débouchés importants, comme en Egypte. Au cours de la même période, le pays de Lula a multiplié ses exportations par huit vers le continent (1 milliard de dollars en 2000, 8 milliards l'an passé).

Des échanges qui s'accroîtront avec l'arrivée de Vale. Le géant minier dispose d'une concession de vingt-cinq ans décrochée en 2004. Pour exploiter le gisement à ciel ouvert de Moatize, le groupe est à l'œuvre avec son compatriote Odebrecht, un conglomérat (ingénierie, construction, pétrole, gaz, biocarburants, chimie, immobilier...) fort d'un chiffre d'affaires de 17,5 milliards de dollars en 2008. Présent en Afrique depuis 1984, Odebrecht est implanté dans une dizaine de pays (dont les deux Congos, Djibouti, le Gabon...) et constitue même le premier employeur en Angola avec des activités dans la gestion de supermarchés, la production d'éthanol ou de denrées alimentaires. Ses dirigeants se targuent d'avoir un accès direct au président du pays, José Eduardo dos Santos.

SOURCE : Jeune Afrique N ° 2562 du 14 20 février 2010 - pages 59, 60,

Document 3 : La Côte d'Ivoire se rapproche de la Chine.

Les décideurs ivoiriens se sont lancés dans un exercice d'équilibrisme qui n'est pas sans risques pour les relations qu'ils entretiennent avec leur partenaire historique. Ils veulent établir un axe de coopération stratégique avec la Chine, en passe de devenir la deuxième puissance mondiale, tout en réaffirmant les liens économiques et politiques avec la France, qui n'a pas ménagé ses efforts pour aider Abidjan à retrouver sa crédibilité sur la scène internationale. Au lendemain de la signature de l'accord sur l'allègement et le rééchelonnement de la dette du pays à l'égard du Club de Paris, 'le 15 mai, une quarantaine de responsables d'entreprises publiques ivoiriennes se sont envolés pour Shanghai afin de participer au 2^e Forum de promotion des matières premières et de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire, qui s'est tenu du 18 mai au 22 mai. Accompagnée par Raymond Sibailly, conseiller spécial pour les investissements du président Gbagbo, la délégation se composait des dirigeants du Port Autonome d'Abidjan (PAA), de la Pétroci (Hydrocarbures), de la Sodemi (mines) et des sociétés d'Etat du domaine énergétiques (Gestoci, Sopie, Anare, SMB...)

Dans leurs bagages, les plans d'investissement stratégiques qu'ils ont dévoilés à leurs homologues des grandes entreprises publiques chinoises comme la Sinopec (pétrole), Synohydro et CGGC (grands travaux). Sur place, le cabinet PKD Conseil de Me Pierre Koffi Djemis et les services de l'ambassade avaient organisé visites politiques et rendez-vous d'affaires. « Nous sommes satisfaits... », a lâché laconiquement Raymond Sibailly à l'issue du Forum. Aucun montant n'a été annoncé, mais plusieurs Contrats et protocoles d'accord ont été signés. Ils donneront lieu à de nouvelles rencontres. Les dirigeants du PAA ont par exemple prévu de revenir en août pour finaliser le lancement d'une ligne maritime directe entre le port de Shanghai, premier au monde (plus de 430 millions de tonnes par an), et celui d'Abidjan (22 millions). Les Chinois, déjà présents en Côte d'Ivoire dans l'exploitation du thon, devraient participer à la rénovation du terminal de pêche. Et pourraient ensuite investir dans d'autres développements du PAA, qui souhaite doubler son trafic d'ici à 2018.

De son côté, la Pétroci, le bras pétrolier de l'Etat, a approché son homologue chinoise Sinopec et discuté avec la China Sonangol International Ltd pour la valorisation de ses concessions et un projet de raffinerie. La société chinoise Geomines, qui exploite déjà du manganèse dans la région de Lauzoua, à l'ouest d'Abidjan, a passé un nouveau contrat avec la Sodemi pour la valorisation de sept minerais. Un des rares patrons privés présents, Charles Kader Goré, président du CKG Holding et très proche du chef de l'Etat, s'est rendu à Qinyua pour étudier la relance chocolaterie acquise par l'Etat ivoirien au milieu des années 1990. CKG Holding entend aussi doper ses exportations de fèves de cacao vers la Chine. Enfin, les autorités ivoiriennes étaient sur le point de confier la réalisation d'un barrage hydraulique à Soubré, au nord de San-Pedro, à l'une des entreprises ayant participé à l'édification du barrage des 3 gorges le plus grand au monde. Et des négociations sont en cours pour la valorisation des eaux usées d'Abidjan, une priorité après le scandale des déchets toxiques.

De son côté, Pékin s'est engagé à faciliter la formation des cadres ivoiriens dans les domaines de l'électricité et des hydrocarbures dans les universités de Shanghai - un accord qui tombe à pic alors que la France a durci les conditions d'obtention des visas. L'empire du Milieu accorde régulièrement des bourses d'études à la Côte d'Ivoire et invite les cadres techniques opérant sur les grands projets publics à des séminaires de formation. Avec le coût réduit de l'expertise - un ingénieur chinois coûte 30 dollars de l'heure, quatre fois moins qu'un Européen-, ces échanges constituent autant de gages que les dossiers des entreprises chinoises désireuses de s'implanter en Côte d'Ivoire seront examinées avec soins. La Chine est devenue le troisième fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 6,9% des parts de marché derrière la France (16,8% et le Nigeria (29,5%). Les échanges commerciaux sont passés de 50 milliards de F CFA (76 millions d'euros) en 2002 à 112 milliards de F CFA l'année dernière.

SOURCE : Jeune Afrique N° 2525 du 30 mai au 9 juin 2009 – page 78

Auteur : PASCAL AIRAULT.

SUJET N° 2 : peut-on lutter efficacement contre la cherté de la vie en Côte d'Ivoire ?

A l'aide des documents ci-dessous et de vos connaissances, répondez à cette question.

Document 1 : Front commun contre les prix non homologués.

La lutte contre la cherté de la vie est entrée dans sa phase décisive jeudi dernier à Korhogo. Daouda Ouattara, préfet de Korhogo et sa délégation composée du directeur régional du commerce et des responsables des forces de l'ordre ont investi le terrain. Ils ont visité sept magasins et fait le tour des bouchers dans le marché. Cette action est consécutive à la mise en place, le 20 avril dernier, du comité de veille chargé de faire respecter l'application des prix homologués. N'Dri Kouassi, le directeur régional du commerce en a conclu qu'il n'est pas satisfait de l'attitude des commerçants qui n'affichent pas les prix et promis qu'il s'atterra à faire en sorte que cela entre dans leurs habitudes. Le préfet non plus n'est pas satisfait pour la même raison. Il se réjouit cependant que *« les commerçants sont informés des nouveaux prix et les respectent à environ 80% »*. Quant aux bouchers, *« ils ont fait croire qu'ils respectent les prix du kilo qui est de 1300 f. Mais, de la manière inopinée, nous allons faire des descentes pour faire respecter ce prix »*, a soutenu le préfet. Il faut rappeler qu'à la veille des fêtes de fin d'année, le préfet a rencontré les bouchers pour leur demander de faire passer le prix du kg de viande qui était de 1400 F à 1200 F. ceux-ci ont répondu par la négative arguant que les bêtes leur revenaient chères. A défaut, le préfet leur a demandé de maintenir ce prix. Il leur a interdit toute augmentation sans s'en référer à lui. Malheureusement, ces derniers jours, le prix de kg de viande est passé à 1800 F. alors, d'autorité, le préfet a pris un arrêté pour fixer le prix du kg 1300 F.

Par ailleurs, le collectif pour la défense des droits du consommateur de Korhogo, après de vaines négociations avec les transporteurs, a aussi investi le terrain. ses militants ont érigé des barrages aux différentes voies de sortie de la ville pour empêcher les transporteurs de sortir de Korhogo. A la demande du préfet et après l'intervention des forces de l'ordre, les consommateurs ont arrêté leur mouvement. Le collectif des consommateurs proteste ainsi contre le coût élevé du transport notamment celui de la ligne Korhogo-Abidjan qui est de 10.000 F soit 20.000 F en aller et retour alors qu'il était de 5.000 F avant la crise. Elle est passée à 10.000 F pendant la crise car les transporteurs évoquaient les nombreuses taxes dans l'ex-zone des Forces nouvelles et des rackets dans la zone gouvernementale. Mais respectant la volonté du commandant Fofié Kouakou, ce tarif est passé à 7000 F dans le sens Korhogo-Abidjan mais 10.000 F dans le sens contraire. Luttant contre la cherté de la vie, le préfet et le collectif ont vainement et à plusieurs reprises demandé aux transporteurs de ramener le tarif à 7000 F ou 8000 F. tout en déplorant l'action du collectif, le préfet reconnaît cependant qu'elle constitue une sonnette d'alarme.

Auteur : **Martial NIANGORAN**, Correspondant régional.

Source : fraternité matin du 2 mai 2012

Document 2 : bonne réaction

La fantaisie n'a que trop duré ici et là. En dépit des accords passés avec eux par les pouvoirs publics et les efforts déployés par ceux-ci en vue de répondre à leur préoccupations, nombre de commerçants s'entêtent, encore à afficher des prix non autorisés, en tout cas aux marges bénéficiaires exagérées. Si souvent, dans la plupart des grandes cités de l'arrière-pays, l'on a assisté à un mutisme résigné des consommateurs, il n'en a pas été de même pour ceux de Korhogo. Ce qui est à la fois heureux et exemplaire. D'autant que c'est bien pour eux que ces prix fantaisistes et illégaux sont pratiqués. Ruer dans des brancards, reste, à n'en point douter, la seule forme de réaction qui soit à la portée des consommateurs. Quand on sait que les mouvements consuméristes qui se veulent pourtant leurs interlocuteurs au quotidien, ont plutôt toujours fait preuve d'incompétence, à l'exception de quelques-uns alors, disons-le, sans fioritures : bravo chers consommateurs de la cité du Poro !

Auteur : **MOUSSA TOURE**

Source : Fraternité Matin du 02 mai 2012, page 11.

Document 3 : Baisse des prix des denrées de première nécessité : les Mesures Prises.

Il y a donc une progression des indices des prix à la consommation qui est un agrégat de tout ce que je viens d'indiquer. C'est vous dire que le niveau d'évolution est en dessous de la moyenne autorisée au niveau de l'Uemoa qui est de 3% l'an. Je voudrais dire que tout le monde sait que beaucoup de mesures ont été prises. Dès la sortie de la crise. Jusqu'à avril 2012, la lutte contre le racket et pour la réduction des postes de contrôle sur les routes a été enclenchée à Abidjan et mensuel au niveau des villes de l'intérieur. Nous avons procédé dès la fin de la crise à plusieurs négociations pour signer des protocoles au niveau de tous les produits de grande consommation notamment le sucre, le riz, l'huile, le lait et la viande bovine. En vue de renforcer cette lutte, le gouvernement a pris en mars 2012, une série de mesures qu'on pouvait classer en trois catégories. Des mesures spécifiques à chaque catégorie. Il y a des mesures structurelles pour régler les problèmes de fond et des mesures d'ordre général. Au niveau des mesures spécifiques, c'est la signature de protocole (le 2^e du genre) pour consacrer la baisse du prix riz.

La mesure fiscale a été la suspension pour ce qui est du riz des droits de douanes de 10 %. Le droit de douane sur le riz est de 12,5 %. L'Etat a donc accepté de suspendre pour trois mois les 10 %. Il restait les 2,5 % qui concernent les prélèvements communautaires pour trois mois. A partir du mois d'août, cette mesure a été mise en vigueur. A celle - ci, s'est ajoutée une mesure forte pilotée par le premier ministre, Jeannot Kouadio-Ahoussou qui a consisté à réduire les frais de passage portuaire. Un conteneur qui fait 24 tonnes, c'est-à-dire 20 pieds qui était à 1,8 millions, est passé à

860 000 Fcfa, soit une réduction de 53 %. Aujourd'hui, en termes de coût de passage portuaire, tous les frais qui étaient prélevés par le passé ont été revus à la baisse. Son impact sur le riz était perceptible. Ce qui fait qu'il ne reste plus grand-chose en terme de frais. Des efforts sont à faire dans d'autres compartiments pour améliorer sa compétitivité et permettre en même temps aux ivoiriens de s'approvisionner à moindre coût. Ces deux mesures, l'une sur le riz et l'autre sur les frais des passages portuaires, devraient impacter positivement tous les produits de grande consommation et importés.

Concernant le secteur vivrier, beaucoup d'actions ont été menées mais la plus importante a été la réorganisation de l'Ocpv. Il avait convenu également qu'une étude de faisabilité soit pour l'appui à la commercialisation des produits vivrier, à la suite des demandes qui ont été expressément exprimées par les femmes qui font ce commerce. Il y a aussi, la redynamisation du marché de gros de bouaké. Et comme mesure structurelle, il y a la relance de la production du riz par le ministère de l'agriculture, au travers de l'office national de développement du riz (ONDR) dont le programme est en cours. Sur le gaz également, beaucoup d'actions ont été menées, même s'il en reste encore à faire, pour que les prix homologués soient effectivement respectés. Au niveau des mesures structurelles encore, il y a la campagne de métrologie pour nous assurer que les instruments de mesure sont fiables. Il y a également l'insertion des jeunes dans le commerce qui est un élément très important parmi les décisions prises par le gouvernement. Afin qu'il y ait, à côté de tous les autres il y a ensuite, la réforme, au niveau législatif. Il s'agit de la loi sur la concurrence, dont le projet de texte est sur la table du gouvernement pour être adapté au contexte actuel. Et l'installation de la commission de la concurrence pour laquelle nous sommes pratiquement à la fin du processus. Le deuxième texte, c'est le code de la consommation qui a fait l'objet de large discussions avec tous les acteurs, notamment les associations de consommation et tous les ministères. Ce texte a déjà fait l'objet de beaucoup de débats. Et passera incessamment devant le conseil du gouvernement, avant le conseil du gouvernement, avant d'aller en conseil des ministres et pour son adoption au niveau du parlement. C'est d'ailleurs le même sort qui est réservé à l'amendement de la loi sur la concurrence, qui doit aussi aller au parlement pour adoption. Il y a aussi, l'amélioration, à travers la publication d'une revue sur les prix qui donne beaucoup d'indications, de façons détaillée, même des prix nominaux, pour mieux informer les opérateurs. Il y a, en outre, une action qui a été menée en termes de lutte contre la fraude. Sans oublier la campagne d'affichage.

Auteur : ALAKAGNI HALA.

Source : Fraternité Matin du 13 novembre 2012, P.4

Document 4 : Bouffé d'oxygène, mais vigilance !

Ainsi donc, pendant trois, à compter de maintenant, les importateurs de riz ne paieront plus les taxes douanières qui sont de l'ordre de 10% du prix Caf de leurs marchandises. Ce qu'on peut espérer d'une telle mesure, c'est la baisse du prix de vente d'au moins 100% pour toutes les qualités de riz, sur le marché ivoirien. Difficile

d'indiquer maintenant, quels vont être les nouveaux coûts des différentes qualités de cette denrée, tant ils ont fluctué ces derniers temps. A titre d'exemple pour le riz de grande consommation appelé communément *dénikachia*, le sac de 50 kg qui coutait 14 mille francs à l'usine du protocole d'accord état-vendeur, est monté à 18 mille francs, ces derniers jours.

Cette mesure de défiscalisation, est somme toute révolutionnaire, en ces moments où l'état a besoin de ressources pour faire des investissements régaliens. Mais, on sait que le premier défi c'est sa répercussion effective sur les prix au dernier consommateur. Comment faire pour que les bénéfices de cette exonération n'aillent pas seulement dans la poche des importateurs et des distributeurs ? Voilà le challenge. Pour éviter un éventuel détournement des avantages de la défiscalisation, le gouvernement devra donc se montrer vigilant.

La tâche s'annonce difficile comme d'habitude, de petits malins prétexteront la présence d'anciens stocks dans leur magasin pour ne pas baisser les prix. On attendra pendant longtemps certains dire : « je n'applique pas les nouveaux prix parce que les quantités que je possède étaient là avant les mesures prises ».

On a vu le sort que les commerçants ont réservé au protocole d'accord que leurs représentants avaient pourtant signé en avril dernier. A part les grandes surfaces, ils ont quasiment tous refusé de respecter les nouveaux prix. Faut-il le rappeler, le protocole donnait droit à une baisse générale d'environ 100% du prix des différentes qualités de riz.

Il est donc clair que si le gouvernement veut s'assurer que les derniers consommateurs bénéficient de cette défiscalisation, il faut qu'il invite à une autre table de concertation les opérateurs de la filière vente de riz.

Auteur : **ALAKAGNI HALA.**

Source : Fraternité matin du jeudi 02 Aout 2012